

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Bodein, Pierrot le fou ? Ou pas...- Le débrief

Pour commenter son histoire du jour, Christophe Ondelat reçoit un invité, acteur direct de son récit. Voilà donc pour l'histoire de Pierre Baudin qu'on appelle sans doute à tort, Piero Le Fou, je ne sais pas si c'est votre avis, maître Mozart, vous étiez dans ce dossier, l'avocat de la famille de Julie Charche, c'est un surnom usurpé.

Absolument, absolument il ne le mérite pas, il n'est pas approprié, c'est surnom.

Moi je dirais plutôt le roublard, le manipulateur, le fossaire, le malsain, moi je l'appellerais comme ça.

En vérité vous vous êtes croisés combien de fois devant la cour d'assises?

Quatre fois, j'ai beaucoup fréquenté professionnellement si je puis dire c'est individu, j'ai plaidé quatre fois contre ce gaillard-là, j'ai plaidé donc deux procès qui suivaient sa cavale de 1992 que vous avez raconté

et j'ai plaidé deux fois contre Baudin à l'occasion donc des crimes abominables du printemps 2004.

Et je peux vous raconter deux mots des différents procès si vous le souhaitez.

Pas la totalité mais ça m'intéresse de savoir si vous avez senti lors du procès de la cavale sa dangereusité

parce qu'à ce moment-là c'est un braqueur, il a quand même tiré sur un flic au fusil à pompe, il a failli le tuer

mais il n'a jamais commis de meurtres de caractères sexuels.

Oui un premier procès effectivement, Colmar, il joue au fou, il est comme une légume,

il veut se consapitouer sur lui, il nous prend vraiment pour des imbéciles.

Moi j'ai plaidé que c'était un simulateur absolument remarquable.

Les jurés donc ont suivi, ont condamné, vous l'avez dit, excellemment.

Ensuite nous avons le procès numéro 2 suite à un pouvant cassation malheureusement réussi de Baudin.

Et alors lors de ce deuxième procès à Strasbourg en 1996, M. Baudin n'est plus gaga, mais M. Baudin est un saint homme, il a rencontré dit-il à la prison Jésus-Christ, la Sainte-Vierge, il est repenti,

il est boublé de remords, il veut adopter un comportement absolument parfait dans l'existence et il voudrait qu'on l'appitoie sur ces belles paroles.

Donc vraiment il nous prend une fois de plus pour des imbéciles parfaits.

Parlons de la peine à laquelle il est condamné à l'issue du dernier procès, c'est-à-dire la perpétuité dite réelle, c'est d'ailleurs la première fois qu'on condamne un homme à cette peine

qui vient d'être instauré en France sous Jacques Chirac quelques années plus tôt.

Alors il faut expliquer que c'est donc une peine de perpétuité incompressible,

mais il y a quand même une possibilité de sortir au bout de 30 ans.

C'est-à-dire qu'après 30 ans, il faut faire au moins 30 ans et à partir de 30 ans remettre le compteur à le zéro,

je dis bien éventuellement, on peut bénéficier d'un aménagement de peine.

Donc c'est bien la première fois que ça a été utilisé en France.

J'ai revu cette situation quelques temps après lors du procès que j'ai plaidé contre, fournirait, si je me souviens bien, oui, fournirait, à Charleville-Méziens.

Donc je reviens à ce procès de Strasbourg de 2007, 3 mois de procès, les vannis dans le box plus

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Bodein, Pierrot le fou ? Ou pas...- Le débrief

baudin,
vannis à quitter, vous l'avez dit, parfaitement bien.
Et moi ce que je retiens de ce procès, ce sont deux choses qui m'ont frappé.
Première chose, c'était la violence absolument insoutenable des débats.
Podin visiblement me est, ce dont d'ailleurs ça ne me dérange absolument pas rien au contraire,
et il me considère comme l'un des auteurs du compeau dirigé contre lui.
Alors les méchants, ce sont les gendarmes, les méchants journalistes et moi-même,
vous voyez, je suis en bonne compagnie, ça me va très bien.
Donc des débats très rudes, il veut mener le procès, il veut présider le procès
et c'est absolument incroyable.
Et au moment d'ailleurs où je vais plaider, il va se boucher les oreilles.
Moi je vais m'approcher de lui en parlant encore plus fort, il se met à hurler,
il est expulsé de la salle, enfin c'est assez pittoresque.
Deuxième souvenir, moi j'ai plaidé beaucoup sur sa personnalité,
j'ai fait valoir que ce n'était pas seulement, seulement le braqueur repenté qu'il disait être,
mais c'était essentiellement le délinquant sexuel, le prédateur sexuel,
le pédophile qui s'en prend à des petites jeunes filles, les petites gamines,
10 ans, 11 ans, 12 ans ou que c'est, ou 14 ans, voilà ce que j'ai plaidé.
Et à ce moment-là, ça le rendait fou furieux, il hurlait et donc comme dit,
il a été expulsé de la salle suite à son comportement absolument inuit.
Bon, ça c'est le premier procès, maintenant j'ai vécu le deuxième,
que je peux aussi vous relater en trois mots.
Oui, il a complètement changé de registre, mais au final on ne le croit pas plus,
même si...
Alors, deuxième procès...
Il est plus normal quoi, plus équilibré, plus...
Oui, alors deuxième procès, il a bien changé d'avocat,
et alors cette fois-ci, il veut jouer à la rationalité,
il veut faire une meilleure impression,
il veut présenter des arguments soi-disant rationnels,
il veut donc effectivement raisonner de façon absolument artificielle,
et nous présenter des alibi ou que sais-je, ça ne marche pas davantage,
il est à nouveau condamné à la même peine.
Il fait un pauvre encaissement,
ce pauvre encaissement échoue fort heureusement,
et alors comme Bodin est un procédurier infatigable,
le pauvre en encaissement ayant échoué,
il fait une action devant...
Devant la cour européenne des droits de l'or,
mais c'est lui qui est procédurier,
ou ce sont ces avocats qui font un zèle légèrement mal à la droite,
parce que...
Oh, je pense que l'avocat encore a ce Bodin et dit c'est vers ça,

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Bodein, Pierrot le fou ? Ou pas...- Le débrief

et alors Bodin est un type je crois très exigeant avec ses avocats, il les tue à la tâche et puis mes confrères, malheureusement, veulent bien être maltraités, ce que je déploie, enfin ça c'est un autre problème. Bon bref, il fait une action devant la juridiction supranationale France-Bourg, la cour européenne des droits de l'homme, il échoue et alors il pourrait s'arrêter, il pourrait s'arrêter, bah non, il fait encore un pouvoir en révision. Mais il a tenté de faire la révision, ce qui était fou, fou, fou! Oui, oui, alors là il vient... Ce soit lancer là-dedans, c'est faire perdre du temps à la justice. Mais c'est ce foutre du monde, et alors je ne veux pas être méchant avec mes confrères, enfin certains avocats font des choses tout à fait extravagantes et moi je le déploie. Effectivement il fait un pouvoir en révision qui est bâti sur du sable, ça fait plaider récemment, j'y suis allé à Paris devant des magistrats d'un cours de cassation et là il vient raconter des imbécilités et son pouvoir en révision a été évidemment rejeté. Mais moi je dis que tout cela, ça fait des souffrances absolument innombrables et répétées vis-à-vis des victimes, des familles, des victimes. C'est intolérable. Et je suis vraiment choqué par le comportement de cet individu. Alors il continue d'ailleurs à me choyer, je le dis ironiquement, bien entendu, puisqu'il m'envoie régulièrement des courriers plutôt menaçants. Je sens ça et dans mon égard, mais ça je m'en fiche royaillement. Et s'il m'entend, je tiens à lui faire savoir, je m'en fiche totalement de ces messages stupides. Revenons deux secondes au quantum de la peine, donc la première fois qu'on va condamner un homme à la perpétuité réelle dans ce pays. Pour le coup, vous trouvez que c'est adapté? Moi je trouvais très bien. Moi je trouvais très bien. Vous avez tout à l'heure relaté excellemment le cheminement procédural suite à la décision de 1994, donc le pourvent cassation qui aboutit, ensuite les remises de peine et patatiers et patatas. Moi je trouve que c'est choquant. Les 28 ans qui deviennent je crois 12 ou 13 ans, mais c'est absolument inouï, c'est absolument choquant. Et je suis tout à fait satisfait de cette loi qui a durci la répression pour des criminels aussi chevronnés et dangereux que Baudin.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Bodein, Pierrot le fou ? Ou pas...- Le débrief

Je pense qu'il faut respecter les intérêts des familles,
je pense qu'il faut protéger efficacement la société.
Alors, parlons de sa folie.
Il y a eu toute sa carrière, sa terrible carrière,
un débat entre psychiatres sur son cas.
Il n'est pas le premier au sujet duquel on débat entre psychiatres.
Vous n'allez tout de même pas me dire,
vous avez déjà dit un mot là-dessus tout à l'heure,
mais que Baudin est un type normal?
Il n'est pas normal,
il a effectivement des perturbations psychologiques,
ça c'est évident,
mais enfin il a su effectivement induire en erreur gravement
un psychiatre, Strasbourgeois dont vous avez cité le nom,
et il a trompé ce spécialiste de la médecine mentale
et je le déplore,
les autres psychiatres ont été beaucoup plus clairvoyants
en disant que certes cet individu présente des perturbations,
il n'est pas comme vous et moi,
mais il est dangereux
et il faut l'avoir très sérieusement à l'œil.
Voilà, en gros, et on peut le juger,
et on doit le juger.
Maître Mosère, vous êtes un vieux de la vieille de la Cour d'Assise,
qu'est-ce que vous pensez en général des expertises psychiatriques?
Je n'ai pas la compétence d'un psychiatre bien entendu,
mais enfin je ferai deux premières observations
pour déclarer un bonhomme non responsable au plan pénal,
il faut quand même à mon avis du solide
et non pas des éléments incertains
comme l'admisse psychiatre Strasbourgeois,
donc il faut du solide,
il faut du solide et je pense que cette condition n'a pas été remplie.
Bon, ça c'est ma première observation.
Deuxièmement, à partir de deuxième observation,
à partir du moment où un individu est déclaré irresponsable,
ne pouvant donc être condamné pénalement,
il faut au minimum que cette situation donne lieu à des mesures de sûreté,
il faut que le gaillard déclaré irresponsable
soit suivi de façon étroite par les autorités compétentes
pour l'empêcher de récidiver, de faire à nouveau du mal,
mais il n'est pas question de le remettre bien gentiment dans la nature
en disant « mon petit bonhomme, alors tu fais ce que tu veux ».

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Bodein, Pierrot le fou ? Ou pas...- Le débrief

Ça c'est criminel et on n'a pas le droit de faire des choses comme ça et on a fait ça pendant certaines années, pendant un certain nombre d'années. Mais j'entends que vous dites qu'il ne faut pas juger les fous. Ah oui ça, oui absolument, on ne peut pas juger des fous, parce que pour être déclaré responsable d'une infraction, il faut avoir eu une certaine lucidité, la conscience de commettre l'infraction, la conscience de transgresser la loi. Bon, je dis que Baudin avait parfaitement cette conscience et il fallait le juger et le condamner et c'est très bien. Mais si quelqu'un est démuné de cette lucidité, à ce moment-là on ne peut pas le condamner pénalement, ça ne veut pas dire qu'on lui fiche une paire royale, ça veut dire qu'on va lui imposer des restrictions à sa liberté, des mesures de contrôle, ce qu'on appelle des mesures de sûreté, je l'ai dit à l'instant, mais pas question de le laisser dans la nature en train de gambader pour réitérer des infractions gravissimes. Pour revenir donc à Baudin, vous êtes certains à vous que c'est un roublard qui a joué au fou, ce qui est étonnant, parce qu'il n'est pas d'une intelligence suprême et néanmoins il s'est joué au fou, au point de berner par plusieurs psychiatres. Il y a eu des bas, il y a eu dans certaines affaires des bas entre psychiatres, l'ont disait, il est schizophrène et l'autre pas. Bah Christophe, j'ai vécu donc quatre procès contre cet individu, premier procès, il se présente comme un complet givré. Deuxième procès, il se présente comme un type bien normal mais repenté, qui aime Jésus-Christ, la saint des vierges, etc. qui veut bien se comporter. Troisième procès, il se présente comme un type qui veut raisonner, qui est innocent, qui veut discuter les charges, pieds à pieds, etc. Donc il a type intelligent, capable de lire un dossier, de discuter un dossier. Quatrième procès, qui esquisse Bouricot, il se présente de la même façon. Donc il a quand même une capacité à registre de comportement face à la justice, qui est absolument sidérant. Je vais vous raconter une anecdote, c'est qu'à un moment donné, je me suis fichu de lui lors du procès, je crois que c'était le dernier procès à Colmar, où je lui ai dit, voilà, je vous présente mes excuses, j'ai sous-estimé vos capacités criminelles,

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Bodein, Pierrot le fou ? Ou pas...- Le débrief

je n'ai pas réalisé que vous étiez aussi doués au plan criminelle,
et alors au départ, il n'a pas compris l'ironie que je déployais,
il a même brudouillé un merci,
et lorsqu'il a compris que je me fichais de lui,
il est devenu absolument furieux.
Il y a quand même quelque chose dans cette histoire
sur laquelle je n'ai plus pu aller tellement plus loin,
parce que c'est dit comme ça, dans l'enquête,
mais personne n'a l'air de s'y être attendu.
Il y a ces rituels,
il y a ces marques qu'il fait autour du sexe
de chacune de ces trois victimes,
qu'il tue, je le rappelle, à quelques jours d'intervalle les unes des autres.
Il y a le fait qu'on retrouve les trois corps immergés
dans l'eau à chaque fois.
Et il y a le fait encore plus troublant
que le lieu de découverte de ces trois corps
se trouve à égale distance
aux kilomètres près de la caravane où il vit.
Ça suscite quoi chez vous, ça?
C'est très simple.
En ce qui concerne les mutilations des parties sexuelles,
ça a été fait pour empêcher les investigations expertales,
et moi je suis convaincu que ces malheurs ont été violés,
et le fait de le mettre à vie...
On n'a pas prouvé les viols.
Non, je dis mais je suis convaincu du fait que,
je dis je suis convaincu du fait que,
mais ça n'a pas pu être démontré par les experts médecins légistes
en raison notamment des mutilations de la région sexuelle.
Donc c'était pensé pour gêner les experts?
Évidemment, mais bien sûr pour les tenir en échec,
et le fait de placer les malheureuses,
les corps de ces malheureuses dans l'eau,
c'est fait exprès parce que notre grand ami Baudat,
que nous aimons beaucoup, je dis ironiquement,
notre Baudat, et bien il sait parfaitement que l'eau
peut altérer donc l'ADN,
et peut tenir en échec également les investigations expertales.
Et le fait que les corps soient à égal distance de sa caravane,
vous voyez ce que ça suscite comme pensée,
c'est-à-dire c'est la caractéristique des tueurs en série ça.
Oui, j'ai partagé votre avis.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Bodein, Pierrot le fou ? Ou pas...- Le débrief

Tu t'es mis de manière non rationnelle, parce que ça n'est pas rationnel.

On peut en enterrer une à 5 km et l'autre à 2, ça ne change rien.

Lui il les met tout à égal distance.

Ça ne m'étonne absolument pas, vous savez,

ce que je veux aussi dire, on ne l'a pas dit dans cette émission,

mais alors Baudin c'est un titre qui était absolument obsédé par la question de la virginité.

Il voulait absolument des petites victimes vierges,

des petites jeunes filles,

et cette obsession de la virginité,

j'ai retrouvé ça chez Fourniret,

lorsque j'ai plaidé contre Fourniret à Charleville-Mézière.

Alors ça c'est aussi très très troublant,

ça m'a laissé, comment dirais-je,

béditatif et je voudrais dire que c'est un dénominateur commun,

chez ces deux criminels et pourventables,

que sont Baudin et Fourniret.

Donc pour vous, on a affaire à un tueur en série,

au sens américain.

Discutable.

Ah c'est un tueur en série, responsable,

qui doit être condamné, on l'a condamné,

j'en suis fortaise,

et donc je veux espérer, c'est un peu sévère que je vais dire,

mais je veux penser que ce monsieur va terminer son existence dans l'établissement carcéral.

Je lis clairement,

même si ça peut déplaire à certains bons esprits,

je m'en fliche, je dis ce que je pense.

Merci Thierry Mosère, vous dites toujours ce que vous pensez, depuis le temps qu'on se connaît.